

Politique sociale

Il répond à cette question par une conclusion accablante, et cette conclusion est «non». Le fait est que, depuis une décennie, les Canadiens paient de plus en plus d'impôt et presque tout le monde s'en rend compte. Nous savons qu'en 1978 le travailleur moyen paie \$1,500 par année d'impôt sur le revenu comparativement à moins de \$400 quand le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir.

Les Canadiens ont payé ces impôts croyant que, grâce à la prolifération des programmes d'assistance sociale du gouvernement, de moins en moins de Canadiens vivaient dans la pauvreté et que l'écart entre riches et pauvres s'était rétréci. Le gouvernement a fait preuve d'une prodigalité débordante, mais voilà que les Canadiens se réveillent et se rendent compte que si l'écart s'est rétréci entre riches et pauvres, c'est malgré les politiques gouvernementales et non grâce à elles et que, même si l'inflation a relevé le seuil de la pauvreté, il reste encore environ trois millions de Canadiens qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté. Voilà l'horrible vérité en ce qui concerne la pauvreté au Canada.

On ne peut pourtant pas dire que nous ayons un État-providence. La vérité, c'est que l'argent des contribuables et les ressources du pays sont gérées en dépit du bon sens. Malheureusement, selon un certain nombre de rapport récemment publiés, nous n'avons pas réduit la pauvreté au Canada. Nous nous sommes contentés de changer un peu le mal de place. En 1969, 17 p. 100 des familles vivaient dans la pauvreté et il y en a un peu moins de 12 p. 100 maintenant, si bien que leur sort s'est quelque peu amélioré. Par contre, il y avait 32 p. 100 de jeunes célibataires qui vivaient dans la pauvreté en 1969, et il y en a maintenant 35 p. 100. Toutefois, le tableau d'ensemble n'a pas vraiment changé. Il reste encore beaucoup trop de pauvreté au Canada et le gouvernement n'a aucune raison de se féliciter de son succès à cet égard. Il y a un écart considérable entre ce que le gouvernement dit et ce qu'il fait. D'un côté, nous avons les faits concernant la pauvreté qui règne véritablement au Canada, et d'un autre côté nous avons les faits tels que le gouvernement nous les présente.

Tout récemment, il y a quelques semaines, nous avons un exemple encore plus frappant du monde de différence entre ce que dit le gouvernement et ce qu'il fait. C'était à l'occasion de la publication récente des directives à l'intention des œuvres de charité qui consacrent tant d'efforts à essayer de résoudre les problèmes sociaux et économiques, surtout ceux des pauvres de notre pays.

Dans un discours récent, le premier ministre (M. Trudeau) a fait l'éloge des organismes de charité et de bénévoles de notre pays. J'aimerais citer un alinéa de son discours du 22 mars devant le Club économique de New York. Il a dit entre autres:

On pourrait faire prospérer les secteurs bénévoles et à but non lucratif de nos sociétés. Ils ont depuis toujours été la source des mouvements humanitaires où ont puisé nos démocraties libérales. Ils ont bénéficié de l'énergie créatrice d'un grand nombre de personnes. Leur déclin a inévitablement été compensé par une croissance des services gouvernementaux et commerciaux, entraînant ainsi une perte du sens de la collectivité. Nous avons certainement besoin de ce secteur. Il nous faut découvrir d'autres modes de travail et de loisirs et il nous faut démontrer qu'il y a d'autres façons de faire du travail communautaire. Nous devons encourager et appuyer ces efforts dans un grand champ d'action secondaire. Cela ne présente aucun risque, il n'en peut qu'en résulter des avantages innombrables.

Ce sont les paroles prononcées par le premier ministre à New York il y a quelques semaines. Il avait bien sûr raison de déclarer que nous avons besoin du secteur bénévole. Je pré-

tends que nous en avons besoin plus que jamais étant donné que le gouvernement n'a pas réussi à enrayer le problème de la pauvreté au pays; nous avons besoin plus que jamais du travail des organismes de charité et des organismes de bénévoles. Nous avons besoin d'eux pour nous aider à pousser le gouvernement actuel à l'action pour faire disparaître les inégalités économiques. Le premier ministre avait raison de dire qu'il est possible de les faire prospérer et nous devons encourager et soutenir leurs efforts. Ce sont de belles paroles de la part du premier ministre.

Quand il est question d'agir plutôt que de parler, que voyons-nous. C'est là que nous voyons la différence. On constate qu'il y a un ensemble de lignes directrices qui loin d'offrir des encouragements, restreint et limite les activités et les libertés de ces organismes, ce qui est loin d'aider ces organismes à prospérer et sert effectivement à paralyser leurs efforts, ce qui par la suite loin d'ouvrir un champ d'action illimité comme le premier ministre l'a promis, fait plutôt apparaître le spectre de l'intimidation.

Comment ces organismes de charité dont la plupart s'efforcent de soulager les souffrances de certains groupes de personnes défavorisées peuvent-ils être amenés à prospérer quand tous les moyens pouvant leur permettre d'apporter des changements leur sont interdits? S'ils ne peuvent pas faire de démarches dans les coulisses, ni de manifestations publiques, ni mener campagne en écrivant à leurs députés, comment pourront-ils alors faire connaître leurs préoccupations au gouvernement? Comment pourraient-ils se faire entendre si le gouvernement considère qu'ils adoptent des méthodes politiques qui risquent de leur faire perdre le droit d'être considérés comme des organismes de charité? Nous ne parlons pas du tout de démarches politiques. Le gouvernement dit dans sa circulaire que toute activité politique, même le fait de recommander un projet de loi d'intérêt national peut être considérée comme une activité suspecte et peut-être même subversive de la part de ces groupes.

● (1522)

Comme l'indique la circulaire, ces groupes ne doivent rien faire qui puisse mettre le gouvernement dans l'embarras car cela aussi pourrait être considéré comme illégal, du moins suffisamment pour compromettre leur position d'organisme de charité. Nous avons trop vu de projets de loi au cours des années qui permettaient au gouvernement de s'immiscer de plus en plus dans la vie des Canadiens riches ou pauvres. Les Canadiens ont accepté à contre-cœur cet état de choses, mais du fait que le gouvernement étend son emprise, chaque jour davantage, il s'ensuit qu'on ne peut espérer améliorer la situation d'un groupe qui a été oublié, écrasé ou laissé sans protection malgré l'avalanche des lois sans modifier la loi.

Tout effort légitime d'un organisme de charité pour faire modifier la loi a maintenant été déclaré politique par le gouvernement actuel et, à son avis, ces activités sont donc inacceptables. Nous sommes dans une situation absurde, monsieur l'Orateur: les organismes de charité ne peuvent accomplir leur travail qu'en assumant un rôle que le gouvernement appelle politique, mais s'ils se livrent à des activités politiques, ils perdent leur exemption d'impôt à titre d'organismes de charité. En d'autres termes, ils ne peuvent faire la charité à moins de faire de la politique, mais s'ils font de la politique, on ne leur permet pas de faire la charité. L'absurdité de cette